



Procès-verbal du Comité en date du 11 juillet 2019 au Golf de Touraine Château de la Touche 37510 Ballan-Miré

Présents : Michel JALU, Michel CHANTEUX, François JONEAUX, Thierry BASTARD, Noëlle BORDEAUX, Claude BORDEAUX, Eric COUASNON, Michel NAULEAU, Christian ROLDE.

Absents excusés : Frédéric KOELTZ, José LEMARCHAND, Jean-Noël MARTIN, Gilles MOREAU, Jean-Robert NUZACCI, Jean-Guy SENOCQ,

Assiste à la Réunion : Raphaël ARNOULT

Ouverture de la réunion à 18h00.

1. Approbation du PV de notre dernier comité

2. Point Financier

La situation par rapport à 2018 reste stable d'un mois sur l'autre en ce qui concerne le nombre de nos membres et ressources, les Green-Fees compensant la baisse des cotisations.

CHIFFRE D'AFFAIRES au 30 juin 2019				
Nom du compte	Réalisé 30/06/2018	Réalisé 30/06/2019	ECART 2018/2019	BUDGET 2019
Cotisations	579 996 €	556 542 €	- 23 454 €	580 000 €
Green fees	80 942 €	107 957 €	27 015 €	190 000 €
Droits de jeux	10 625 €	16 897 €	6 272 €	34 000 €
Packs entreprises	6 300 €	9 450 €	3 150 €	9 450 €
Marge du PROSHOP - CA 2019 = 46 807 € / CA 2018 = 30 493 €	9 203 €	12 561 €	3 358 €	15 000 €
Marge du destockage - CA 2019 = 4 507 €		702 €	702 €	
Enseignements	7 200 €	10 900 €	3 700 €	12 000 €
Practice	20 780 €	26 237 €	5 457 €	39 000 €
Locations matériels	3 836 €	5 213 €	1 377 €	13 000 €
			- €	
TOTAUX	718 882 €	746 459 €	27 577 €	892 450 €
Cotisations payantes	Membres 2018	Membres 2019		
au 30 juin	447	448		
au 31 décembre	483			

Notre Directeur communique un relevé précis des estimations de dépenses non budgétisées pour un total de 110 k€ :

- ☞ travaux d'extension de la zone d'entraînement ;
- ☞ dépenses liées au changement de Restaurateur ;
- ☞ dépréciations de stocks ;
- ☞ réfection des départs et achat de matériel.

Toutes ces dépenses supplémentaires sont autofinancées car notre trésorerie est bonne à cette époque de l'année.

Les dépenses qui concernent les travaux ou achat de matériels seront comptabilisées en « immobilisations »

Face à ces hausses, qui ne peuvent pas toujours être budgétisées, il est demandé au Directeur de reporter toute dépense non indispensable à l'exercice prochain.

Mais nous avons toujours une légère avance au niveau Recettes et devrions conserver un bilan positif.

3. Point sur Activités Sportives

Championnat de France U16 Filles

Le Golf de Touraine accueillera du 16 au 19 juillet le Trophée Brigitte VARANGOT c'est-à-dire le Championnat de France 1ère division par équipes des filles de moins de 17 ans (U16). 32 équipes sont attendues avec des joueuses de haut niveau.

La Fédération Française de Golf compte sur le Golf de Touraine pour promouvoir cet évènement qui demande une implication importante dans la préparation du terrain, la restauration, l'organisation de la compétition et notamment le livescoring (suivi des scores en direct sur internet). Pour cela, de nombreux bénévoles sont nécessaires.

Nos jeunes garçons seront à Sablé-Solesme pour jouer la 1^{ère} division, tandis que nos joueuses seront en promotion à Villarceaux.

Des réciprocités avec des golfs voisins ont été mises en place par notre Directeur.

Résultats sportifs MID AMATEURS

Montée en 2^{ème} Div. Pour les Dames :

Bravo à elles.



Maintien en 2^{ème} Div. pour les Messieurs

Montés dans cette division en 2018, ils ont gagné courageusement la rencontre de barrage.



Fête des Ecureuils

Cette fête qui clôture les cours de l'école de Golf sous forme d'une compétition conviviale, a été un grand succès. Elle a été suivie d'un goûter au cours duquel les élèves méritants ont été récompensés.



Touraine Cup 2^{ème} édition



La seconde édition de la Touraine a eu lieu le Jeudi 4 Juillet suite au report du 7 juin. Ce changement de date n'a rien enlevé à la réussite de cette compétition puisque 18 équipes ont participé.

La commission Touraine Cup débriefera de cette seconde édition, très appréciée. Les partenaires ont tous été remerciés et invités à la prochaine soirée du 13 septembre. Le budget laisse apparaître un gain d'environ 8 000€ malgré des dépenses à la hausse (déjeuner du 7 juin) et des recettes proches de l'objectif budgétisé

Ecole de Golf

La fréquentation est excellente (85 inscrits) ce qui montre que notre école de golf labélisée attire les jeunes ! Excellents aussi les résultats sportifs au niveau Régional et Interrégional.

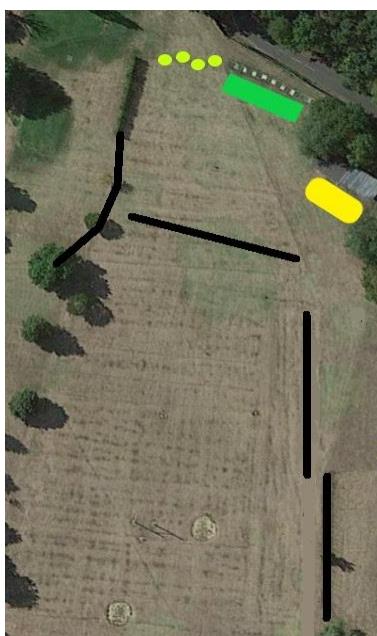
Il demeure néanmoins des imperfections d'organisation qui nuisent à l'efficacité de l'apprentissage. Claude BORDEAUX souhaite donc pour la rentrée mettre en place un support trimestriel associant enseignement et contrôle des acquis. Ce support pourra être affiné au fil du temps, mais l'idée générale est « Apprentissage, Assimilation, Validation ».

Par ailleurs, ce dernier souhaite résoudre le problème d'alternance des 2 Pros salariés dont les méthodes différentes peuvent désorienter nos élèves.

Le Comité renouvelle à 100% la responsabilité de Claude BORDEAUX et sa fonction à la direction de l'Ecole de Golf; il demande aux Pros d'associer leurs compétences techniques pour faire avancer notre Club.

4. Point sur les travaux d'aménagement extérieur

Sont déjà engagés à hauteur de 7 200 € le nettoyage du sous-bois, l'aménagement des bosses, la construction de la dalle de béton et la création du bunker d'entrainements.



Sont validés les devis suivants : Arrosage (14,4k€) terrassement (7,9k€) et les filets (latéral 13 k€ et frontal trou n°8 pour 4,5k€).

L'idée est de proposer un espace ludique ouvert à tous. Il est prévu des postes avec tapis pour les approches autour du green actuel de droite. Le green de gauche à double plateau entouré de bunkers servira pour les approches courtes.

5. Point sur la SCI

Une AGE des Actionnaires de la SCI s'est tenue le 14 juin dernier pour acter l'augmentation de capital.

Deux des associés présents ont manifesté leur inquiétude quant à la détention éventuelle par un seul associé de plus de la moitié des parts de la SCI de la Touche. Michel JALU souhaite *rappeler que son action et le leg notarié au bénéfice de l'Association Sportive du Golf de Touraine n'a qu'un seul but : celui de l'intérêt du Golf de Touraine afin que ce dernier reste un golf indépendant et de qualité.*

En effet, en cas de décès, Monsieur JALU précise que les parts qu'il pourrait être amené à souscrire à l'issue de la présente assemblée seraient intégralement léguées à l'association sportive du Golf de Touraine sous certaines conditions, ce dont il prend l'engagement. Monsieur JALU n'a aucun intérêt personnel dans cette opération, son seul et unique souhait étant d'améliorer les infrastructures golfiques et de maintenir un certain niveau de qualité, étant rappelé que les immeubles propriétés de la SCI sont actuellement dans un état de vétusté caractérisée et que les travaux envisagés sont tout simplement indispensables pour maintenir les installations dans un bon état d'entretien et de sécurité du personnel et des usagers (nombreuses fuites, toiture, isolation, voie d'accès).

Un actionnaire souhaite savoir « *dans quelles conditions a été valorisé l'augmentation du capital ?* » Maître HELIOT répond qu'il n'y a pas de prime d'émission pour cette augmentation de capital et que la valorisation a été faite à la valeur nominale. Cette augmentation de capital est, en premier lieu, réservée aux associés conformément aux statuts, et ce n'est qu'à défaut de souscription par ceux-ci à l'issue du délai de souscription qu'un tiers pourra souscrire à ladite augmentation de capital.

D'autre part, et sur le fond, la valorisation de la SCI au-delà de la valeur nominale s'avèreraient injustifiée compte tenu du bail emphytéotique en vigueur qui court jusqu'en 2070 et de la faiblesse des loyers versés par l'association. Au demeurant, il a été retenu comme référence la valeur à laquelle la Ville de Tours a vendu ses parts à l'Association Sportive du Golf de Touraine en décembre 2018, c'est-à-dire la valeur nominale.

En effet, la SCI ne dispose pas de la maîtrise foncière des terrains (non constructibles) et des installations compte tenu du bail emphytéotique en vigueur et Monsieur JALU rappelle

qu'en toute hypothèse, il ne dispose d'aucun pouvoir pour modifier le bail emphytéotique et encore moins pour le résilier es qualité de président de l'association.

Une telle décision relèverait du pouvoir du comité de direction de l'association composée de 15 membres indépendants et non pas du seul pouvoir de son Président.

Cela sera rappelé et acté expressément lors du prochain comité directeur de l'association. Es qualité de gérant de la SCI de la Touche, il ne peut bien évidemment pas résilier le bail unilatéralement et sans l'accord du locataire, c'est-à-dire de l'association.

De surcroît, une clause du bail emphytéotique stipule expressément qu'en cas de résiliation du bail pour quelque cause que ce soit, la Ville de Tours dispose d'une faculté de substitution et qu'aucune nouvelle convention relative à la vente, la location ou l'utilisation de l'immeuble objet du bail ne pourra intervenir sans l'accord de la Ville de Tours.

6. Divers

Accueil des JEUX NATIONAUX DU SPORT ENTREPRISES

Prévue les jeudi 21 et vendredi 22 mai 2020 (Ascension) cette compétition se déroulerait sur 2 jours et 2 golfs en association avec le Golf d'Ardrée dans la limite de 120 joueurs avec un green-fee à 45€.

Le Comité accepte ce rassemblement sur Tours, la date d'un autre RDV sportif important devant être dans ce cas changé.

Départ de compétitions et inscriptions tardives

Notre personnel a de plus en plus de mal à satisfaire les « Desiderata » des uns et des autres et à gérer l'horaire de départ. Si dans certains clubs l'avant-veille 12h est le délai sine qua non, nous fixons toujours la limite de l'inscription à la veille 10 h pour une publication à 12h..

Cette limite ne pourra être maintenue qu'à la condition que les compétiteurs acceptent la composition prévue et cessent de gérer en direct leur horaire.

Faible assistance aux remises de Prix

Nous n'avons pas toutes les semaines la remise des prix du Château d'Artigny et certains sponsors, qui font vivre les compétitions, n'apprécient que modérément la faible affluence de leur remise des prix.

Les mauvaises cartes n'expliquent pas tout. Des propositions sont à l'étude pour inciter les joueurs à participer aux compétitions (notamment les seniors) et assister aux remises de prix.

Nouveaux faits d'incivilité : dernier rappel à l'ordre !

La tension est montée dans l'assemblée avec la narration de « Faits Divers » peu glorieux et malheureusement redondants. D'un côté l'attitude de personne(s) qui perdent le

contrôle de leurs nerfs sur le parcours ou devant des visiteurs, emportements totalement déplacés et indéfendables.

De l'autre un personnel à l'attitude provocatrice à l'égard très souvent de mêmes joueurs, sans aucun respect vis à vis de membres qui paient pour pouvoir s'amuser tranquillement... Pour certains élus : « *cela ne se passerait pas ainsi dans une entreprise privée* ».

Une majorité du Comité se dégage sur le fait de ne plus courber l'échine ni détourner les yeux.

Le risque qu'un incident violent puisse finalement éclater ne peut être accepté.

Conclusion : Il est hors de question pour les élus d'avoir à payer ou rendre des comptes pour des agissements émanant de personnes qui « dépassent les bornes ! ».

Ce procès-verbal respecte l'anonymat pour la dernière fois. Tout Membre ou Personnel qui se reconnaîtra dans ces quelques lignes saura que les procédures légales disciplinaires existantes dans les statuts et le règlement intérieur de l'association seront désormais appliquées avec rigueur.

Une belle soirée musicale

Pour la première fois depuis longtemps, il y avait plus de 70 personnes à la Soirée Musicale organisée le 5 juillet dernier. Ce beau succès nous incite à programmer l'organisation d'une autre soirée en septembre.

Aménagement de la Salle de Jeux du Club-House

Christian ROLDE clôt notre Comité en proposant d'aménager à faible coût la salle située derrière le bar appartenant à l'association et qui n'est pas incluse dans le bail du Restaurateur. Feu vert des participants et affaire à suivre.

Notre prochain Comité est fixé le 19 septembre prochain, 18H00.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21h.

Michel JALU, Président

François JONEAUX, secrétaire général

